



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE PONTIVY

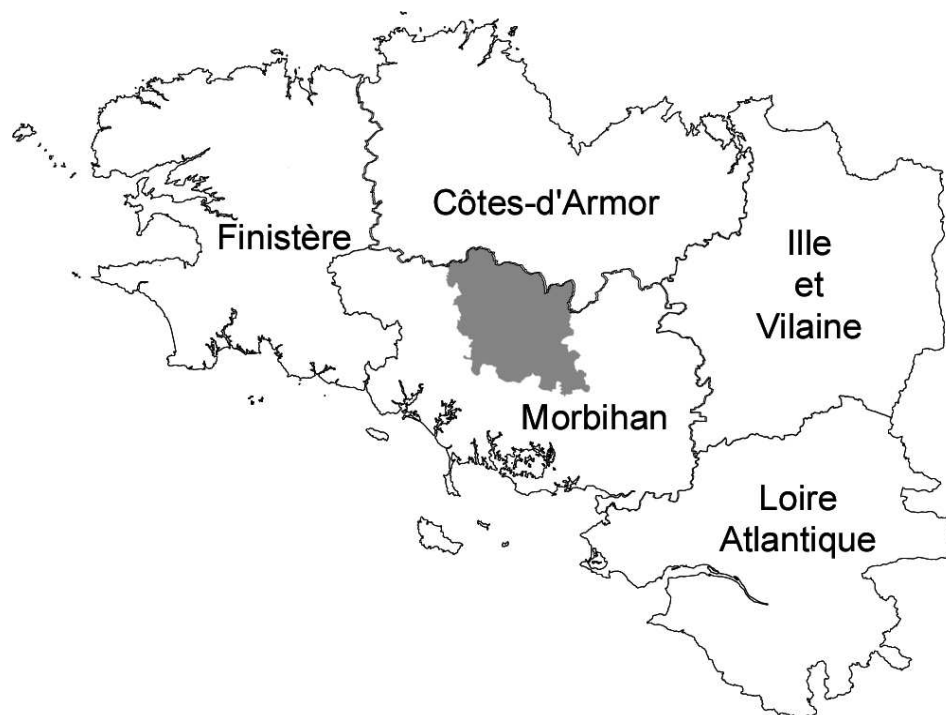
DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO BONDI

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE PONTIVY

Nombre de communes :	45
Population totale en 1999 :	77 340
Évolution 1990 - 1999 :	+ 0,9 %
Superficie :	1 377 km ²
Densité :	56 habitants au km ²
Source : Insee	

Carte I - Localisation du pays de Pontivy



Avec 77 340 habitants pour une superficie de 1 377 Km², le pays de Pontivy a une **densité de population largement inférieure à la moyenne régionale**. Essentiellement **rural**, ce pays ne compte que cinq unités urbaines dont une seule dépasse les 10 000 habitants. Il s'agit bien entendu de **Pontivy** qui constitue le **principal pôle de service** du territoire ; son influence diminue dans le sud au profit de **deux pôles secondaires** : **Baud** et **Locminé**.

La population du pays croît de nouveau depuis 1990. Cette **croissance démographique** qui reste faible s'appuie essentiellement sur un **excédent migratoire positif**. Les habitants de plus de 60 ans représentent désormais plus d'un quart de la population.

30 % de l'emploi du territoire se concentre sur la ville de Pontivy, principal pôle d'emploi. La très forte croissance de l'emploi sur Locminé en fait le deuxième pôle du pays. Globalement, l'emploi offert sur l'ensemble du pays a progressé plus vite que la population active résidente. En conséquence, près d'**un cinquième des actifs viennent des pays voisins**, et en particulier ceux de Vannes et du Centre-Bretagne.

Le pays est en majorité englobé dans la zone d'emploi de Pontivy-Loudéac où l'**agriculture** reste **très présente**. De même, l'industrie s'appuie essentiellement sur l'**agro-alimentaire**. Par contre, le secteur tertiaire est beaucoup moins présent ici qu'ailleurs en Bretagne.

Source : Insee

LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE PONTIVY

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime qu'il y a environ 8 000 brittophones dans le pays de Pontivy**, soit 10 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Les chiffres obtenus lors de l'enquête *Etude de l'histoire familiale* menée par l'INSEE en 1999 font apparaître que sur l'ensemble du Morbihan (comme dans le reste de la Basse-Bretagne) la **population brittophone est vieillissante**. Plus étonnant, il ressort de la même étude que la proportion de locuteurs dans la classe d'âge de ceux qui sont nés entre 1976 et 1980 est plus faible dans le Morbihan (1,59 %) que dans l'Ille-et-Vilaine (2,75 %).

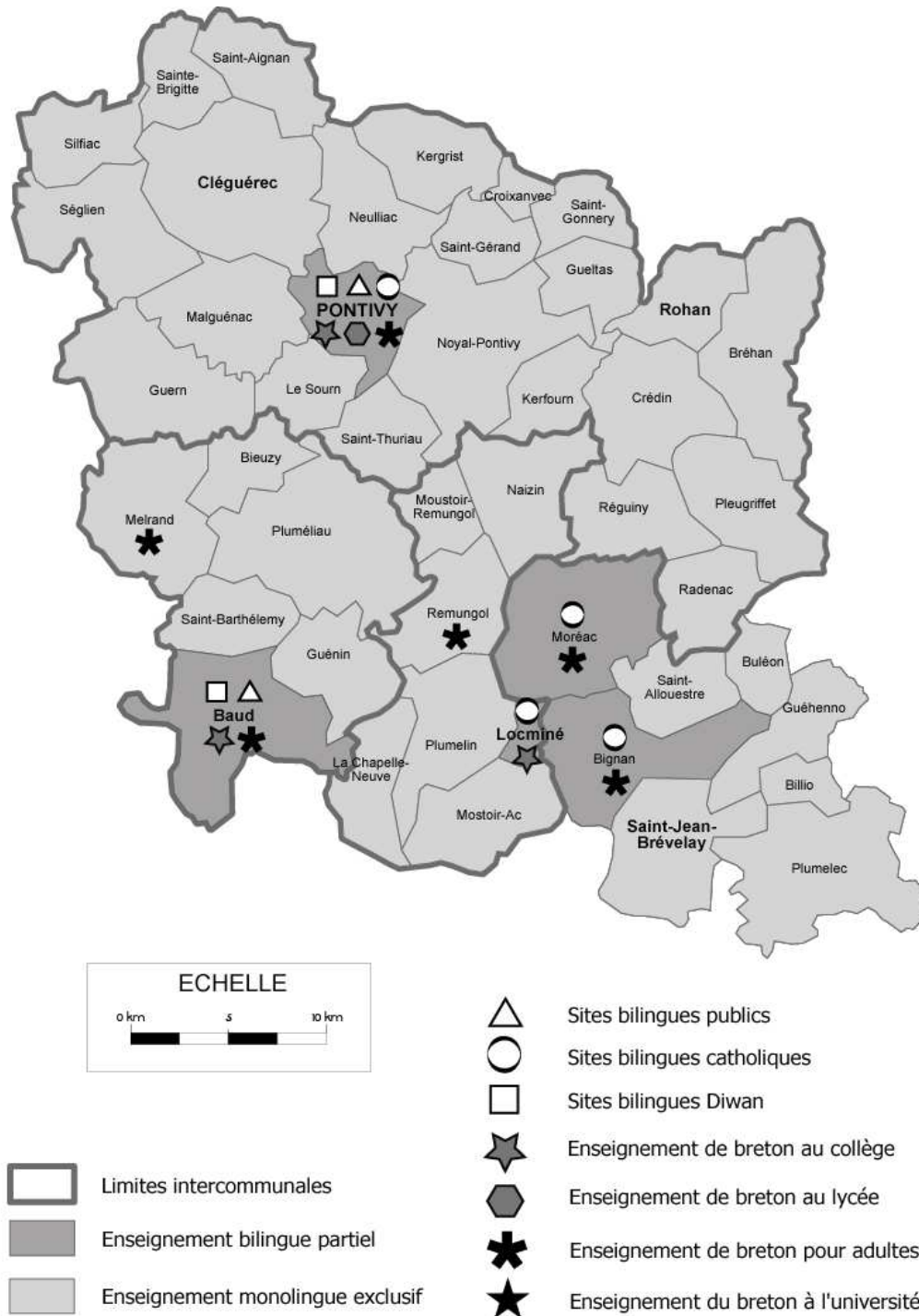
Carte II – Présentation des communes du pays de Pontivy

*Pays du
Centre-Ouest-
Bretagne*



I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Pontivy - rentrée 2003



N.B. : Le symbole correspondant à chaque type d'enseignement n'est porté qu'une fois par commune, que celui-ci bénéficie de plusieurs sites ou d'un seul.

A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

L'enseignement bilingue est arrivé dans le pays de Pontivy par l'ouverture d'une classe bilingue publique (Div Yezh) à Pontivy en 1984, dans les premiers temps de cette filière à parité. L'offre s'est enrichie par l'ouverture d'un site privé associatif (Diwan) à Baud en 1991. Le premier site bilingue privé catholique (Dihun) du pays s'est ouvert à Pontivy en 1995. Les trois filières se sont ensuite développées, notamment Dihun qui est particulièrement dynamique dans le Morbihan ; elle a en effet ouvert des sites dans 3 autres communes du territoire (Bignan, Locminé et Moréac) dans une logique de constitution de pôles.

L'augmentation des effectifs est très fortement liée au développement de l'offre bilingue dans le pays de Pontivy. Chaque fois qu'une classe ou une école s'ouvre, elle rencontre une demande parentale importante et leurs effectifs croissent rapidement. Cela illustre bien l'adhésion de la population à l'enseignement en breton et, plus largement, cela traduit une **demande sociale importante** en faveur de la langue bretonne.

A l'heure actuelle, la continuité d'un enseignement en breton de la maternelle au lycée n'est assurée qu'à Pontivy dans la filière publique. La filière privée se poursuit tout de même jusqu'au collège dans cette même ville. Mais la filière immersive, quant à elle, ne va pas au-delà du premier degré ; les élèves de Diwan du pays de Pontivy qui souhaitent y continuer leur scolarité sont donc contraints d'intégrer le collège du Morbihan (à Vannes depuis 2001), puis le lycée de Carhaix (Finistère).

Aucun établissement d'enseignement technique ne propose un enseignement en breton sur le territoire considéré.

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues du pays de Pontivy par niveau et par commune - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Baud	34	31	-	-	65
Bignan	24	22	-	-	46
Locminé	13	12	-	-	25
Moréac	72	78	-	-	150
Pontivy	85	57	22	7	171
TOTAL	228	200	22	7	457

Tableau II - Effectifs bilingues du pays de Pontivy par niveau et par filière - rentrée 2003

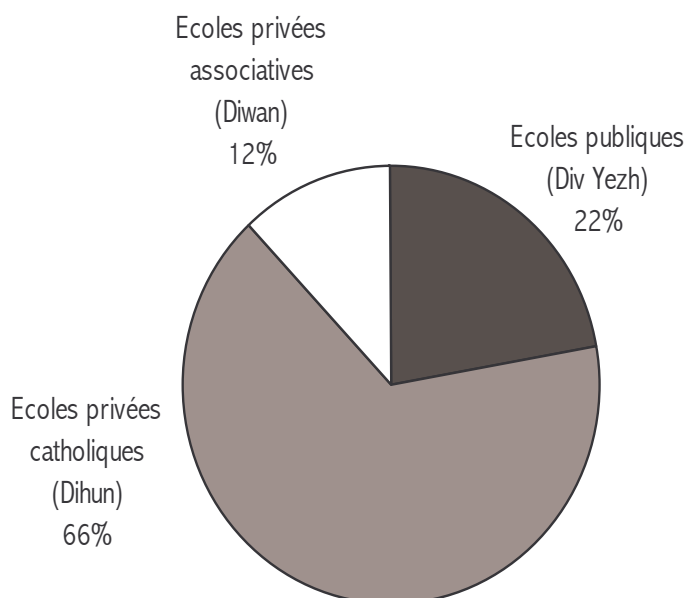
	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	42	38	14	7	101
Ecoles privées catholiques (Dihun)	153	140	8	-	301
Ecoles privées associatives (Diwan)	33	22	-	-	55
TOTAL	228	200	22	7	457

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise en pays de Pontivy **457 élèves** de la maternelle au lycée, soit 5,1 % de la population scolaire bilingue bretonne (l'ensemble de la population scolaire du pays de Pontivy ne représente

qu'1,9 % de la population scolaire bretonne). Ces effectifs ont augmenté de 21 % par rapport à ceux de la rentrée 2002.

94 % des effectifs bilingues du pays de Pontivy sont scolarisés dans le préélémentaire et le premier degré. Cette situation s'explique en partie par la jeunesse des filières, mais il paraît évident qu'il conviendrait d'ouvrir davantage de classes bilingues dans le secondaire étant donné les effectifs du primaire.

Graphique 1 - Répartition des effectifs bilingues par filière - rentrée 2003



L'enseignement bilingue est désormais présent dans 5 des 45 communes du pays de Pontivy ; mais ces communes concentrent 40 % des élèves du primaire et 62 % de l'ensemble de la population scolaire du pays. Dans les différents sites concernés, Dihun scolarise les deux tiers des élèves bilingues du pays. Div Yezh, pour sa part, en scolarise 22 %, et Diwan 12 %.

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Baud	11,0	10,6	-	-	5,9
Bignan	23,7	10,3	-	-	16,2
Locminé	La filière bilingue de Locminé n'était pas encore ouverte à la rentrée 2002				
Moréac	40,0	40,8	-	-	40,3
Pontivy	12,2	5,9	1,2	0,3	2,5
Pays de Pontivy	5,1	3,6	0,5	0,3	2,5
BRETAGNE	2,1	1,2	0,6	0,2	1,03

N.B. : ce tableau a avant tout une valeur indicative, il faut tenir compte du fait que les écoles bilingues attirent davantage d'enfants venant des communes voisines que les autres écoles (c'est particulièrement vrai dans le secondaire).

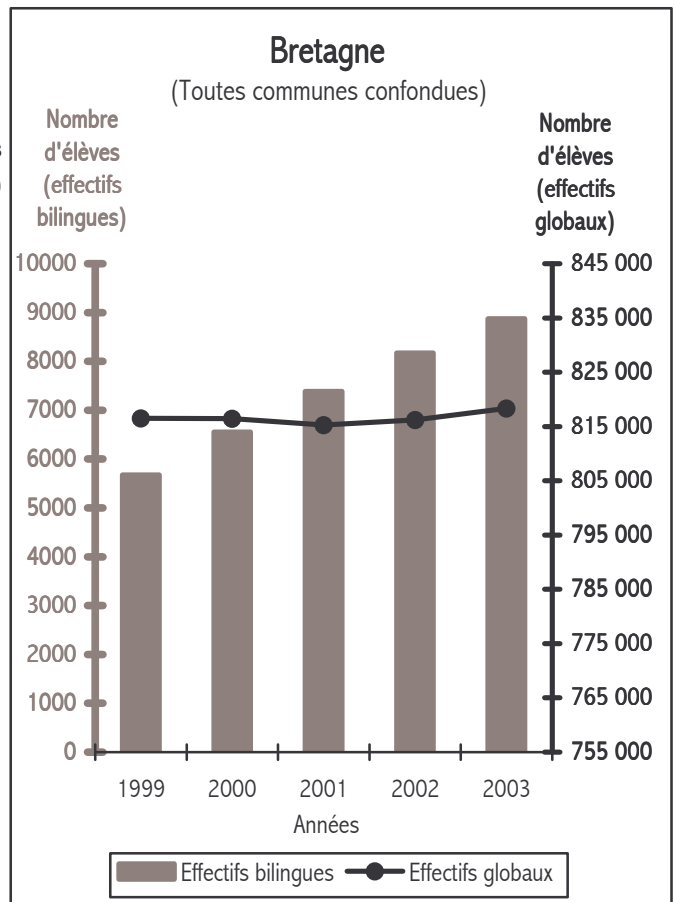
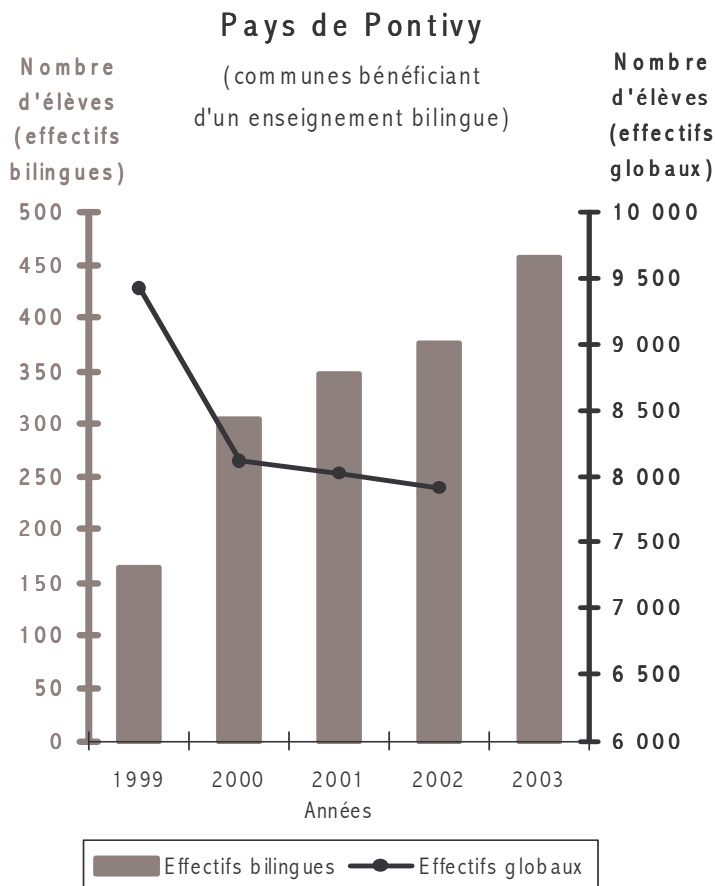
La proportion d'effectifs bilingues dans le pays de Pontivy est supérieure à la moyenne bretonne : 2,5 % de l'ensemble des élèves scolarisés suivent un enseignement bilingue dans l'une des trois filières. Cette différence est encore plus nette quand on ne prend en compte que le premier degré (le second degré introduisant un biais) : pour l'année scolaire 2002/2003, le pourcentage d'enfants scolarisés en premier degré dans les filières bilingues est de 4,3 % sur le territoire considéré ici contre 1,6 % sur l'ensemble de la Bretagne. Cela met le pays de Pontivy au troisième rang dans le classement des pays suivant l'importance de l'enseignement bilingue dans le premier degré.

■ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays de Pontivy bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 1999 - 2003¹

Commune	1999		2000		2001		2002		2003 ¹
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues
Baud	60	1 074	63	1 104	64	1 129	67	1 130	65
Bignan			30	191	29	196	34	210	46
Locminé									25
Moréac			94	274	112	285	120	298	150
Pontivy	105	8 353	117	6 552	143	6 412	156	6 275	171
Pays de Pontivy	165	9 427	304	8 121	348	8 022	377	7 913	457

Graphique II - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays de Pontivy (et sur l'ensemble de la Bretagne) de 1999 à 2003



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que

¹ A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour 2003.

les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle du pays de Pontivy, on retrouve clairement les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Une initiation à la langue bretonne est proposée dans le premier degré dans quelques écoles du pays de Pontivy, notamment à Cléguérec.

L'inspection académique du Morbihan pourrait généraliser ce type d'offre. Elle pourrait à ce sujet prendre exemple sur l'inspection académique du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

Trois collèges publics du pays de Pontivy sur six proposent un enseignement facultatif de breton : 222 collégiens suivaient ces cours en 2002/2003, soit un tiers des effectifs du Morbihan pour ce type d'enseignement. Ainsi, 5,4 % des collégiens de ce pays ont profité de cette possibilité en 2002/2003, ce qui est un pourcentage élevé comparé à la moyenne bretonne (seulement 2,2 % des collégiens de la Bretagne administrative). Le rôle du collège Langlais de Pontivy est déterminant à ce sujet ; l'enseignement du breton y est en effet généralisé (il concernait 126 élèves hors filière bilingue en 2002/2003, soit 35 % des effectifs de l'établissement).

Un lycée de Pontivy propose le breton en langue vivante : 16 lycéens suivaient cet enseignement en 2002/2003, soit 6,3 % des effectifs en breton du Morbihan.

On est néanmoins frappé par la faiblesse de ces effectifs (en particulier au lycée) comparés au dynamisme des écoles bilingues du pays. Un rapport abondant ce sujet (*Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes*) a été remis en septembre 2000 au Ministère de l'Education nationale par l'Inspection Générale de l'Education nationale. La première cause qui y est avancée pour expliquer cette faiblesse est le manque d'information. Il conviendrait donc d'encourager une campagne de communication à destination des familles qui mettrait en valeur les bienfaits du bilinguisme et l'offre existante. Cette dernière ayant du reste besoin d'être étendue à un plus grand nombre d'établissements et de bénéficier de meilleures conditions pratiques.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

Un enseignement du breton existe probablement dans certains établissements privés du pays de Pontivy (on sait que des cours de breton sont dispensés au collège Jean-Pierre Calloc'h de Locminé depuis la rentrée 2004), mais nous ne disposons pas de données plus précises sur ce point.

3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays de Pontivy, et aucun établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

▪ Cours du soir

Un enseignement du breton aux adultes est proposé dans 6 communes du pays de Pontivy ; c'est 33,8 % de la population du territoire qui peut bénéficier directement de cette offre. Ces cours sont ici coordonnés par l'association **Gevred** à laquelle sont affiliées les différentes structures.

Signalons au passage l'existence de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

Au cours de l'année 2002 / 2003, **une centaine d'adultes** ont suivi cette forme d'enseignement.

▪ Stages de breton

L'association **Gevred** a déjà organisé un stage de breton à Guern en juillet 2003. Ses ambitions étaient de « permettre aux apprenants de pratiquer la langue, de manière vivante, en dehors des salles de cours » et de « redonner confiance aux bretonnants de naissance, reconstituer la chaîne de la langue et transmettre le savoir des aînés aux jeunes ».

En somme, qu'il s'agisse de l'enseignement en breton dans les filières bilingues, des cours de langue dans le secondaire ou des cours du soir pour les adultes, on constate que l'offre est en **bonne adéquation** avec la répartition de la population dans le pays de Pontivy.

Il serait toutefois intéressant qu'une enquête précise (précédée d'une campagne d'information adéquate) soit menée auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des différentes filières bilingues réponde au mieux aux **attentes réelles** de la population. Plus globalement, une telle étude à l'échelle de la Bretagne permettrait d'évaluer assez précisément le nombre d'enseignants bilingues à former pour pouvoir répondre à la demande.

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE PONTIVY

Le réseau routier départemental dans le Morbihan, et donc celui du pays de Pontivy, n'est pas équipé de signalisation directionnelle bilingue français-breton. Aucune décision du Conseil général du Morbihan n'a été prise en ce sens (à l'inverse du Conseil général des Côtes-d'Armor au milieu des années 80 et du Conseil général du Finistère dans les années 90). Seuls certains panneaux bilingues de signalisation touristique départementale ont été installés.

Le breton est toutefois présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative de certaines communes du pays de Pontivy, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération.

Des panneaux bilingues à vocation touristique ont été installés en 1999 à l'initiative du Pays d'Accueil des Rohan.

Depuis juillet 2000 se met en place une signalisation directionnelle bilingue décidée par le Conseil Municipal de Pontivy. La mairie de Pontivy a décidé d'opter pour une présentation rigoureusement identique des deux langues. La signalétique interne des lieux publics (comme le Palais des Congrès, par exemple) est également bilingue.

Enfin, cette municipalité a adopté à l'unanimité une Charte pour la Langue Bretonne le 6 novembre 2003. Cette charte, caractérisée notamment par un conventionnement avec l'Office de la Langue Bretonne, a pour but "d'intégrer, de faciliter et d'impulser l'utilisation du breton dans la collectivité". Elle doit se traduire par le développement du bilinguisme sur de nombreux supports, l'utilisation du breton dans le fonctionnement de la municipalité, etc.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Près d'un tiers des communes du pays de Pontivy (14 sur 45) a participé à cette enquête, elles représentent 48,5 % de la population du territoire.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Pontivy, la majorité des communes ayant participé à l'enquête (13 sur 14) s'est dite en accord avec les affirmations suivantes : « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons » et « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Sur ces deux points, le pays de Pontivy est donc au diapason de l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées y rencontrent l'approbation générale). Cela traduit bien le très fort attachement à la langue bretonne et sa valeur identitaire incontestable.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Pontivy ayant participé à l'enquête témoignent d'un **fort intérêt pour le patrimoine linguistique** que constituent les toponymes de leurs communes.

Ainsi, la moitié des communes du pays de Pontivy ayant participé à l'enquête (7 communes sur 14) dit souhaiter réaliser une enquête sur ses noms de lieu et la mairie de Pontivy déclare l'avoir déjà réalisée. Quatre de ces communes se disent prêtes, le cas échéant, à corriger l'orthographe des toponymes de leur commune.

4 des 14 communes ayant répondu à l'enquête affirment que le nom breton de leur commune figure aux entrées et sorties d'agglomération, et Melrand dit avoir en projet de telles installations.

Concernant l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, 3 communes se déclarent prêtes à utiliser cette forme bretonne sur les bâtiments publics (il s'agit de Bieuzy, Guern, et Pontivy). 2 communes se disent prêtes à le faire pour le bulletin municipal ou pour le papier à en-tête, et Noyal-Pontivy affirme le faire déjà. Cette dernière proportion reste faible, ce qui est assez étonnant pour une action *a priori* très simple et sans implication financière particulière. Cela montre qu'il y a encore beaucoup à faire en matière de sensibilisation des élus à l'emploi quotidien de la langue bretonne.

3 – Emploi de la langue bretonne dans la vie publique

Seulement 3 communes du pays de Pontivy ayant participé à l'enquête déclarent donner une place à la langue bretonne dans la vie publique.

Ainsi la municipalité de Melrand déclare utiliser la langue bretonne pour la signalétique des équipements communaux, la signalisation touristique, les nom des rues et le jalonnement directionnel.

Pontivy, pour sa part, dit en faire usage dans le jalonnement directionnel, et déclare avoir le projet d'utiliser la langue bretonne pour la signalétique des équipements communaux et la signalisation touristique.

Enfin, Saint-Thuriau déclare avoir installer une signalisation bilingue des noms de rues.

4 – Place du breton dans le fonctionnement de la mairie

▪ Accueil en breton

Un accueil en breton est théoriquement possible dans deux communes du pays de Pontivy ayant participé à l'enquête (Kergrist et Neulliac). Il s'agit maintenant d'inciter ces mairies à rendre possible cet accueil. Il faudrait donc porter à la connaissance des administrés cette possibilité (par voie d'affichage par exemple) et, en parallèle, proposer une formation complémentaire aux employés communaux qui le souhaitent.

Par ailleurs, trois communes ayant répondu à l'enquête en pays de Pontivy (Bieuzy, Guern et Pontivy) se sont dites intéressées pour faire suivre une formation en breton aux employés municipaux qui le souhaitent. Enfin, la commune de Baud dit tenir compte de la connaissance du breton lors du recrutement de ses employés.

▪ Bulletin municipal

Parmi les communes du pays de Pontivy ayant répondu à l'enquête, Bieuzy, Melrand et Pontivy disent avoir dans leur bulletin municipal quelques articles en breton, et 2 autres mairies réservent une place symbolique à la langue bretonne.

Aucun journal municipal n'est aujourd'hui complètement bilingue dans le pays de Pontivy. Le manque de personnel bilingue qualifié est l'un des obstacles au développement de l'emploi de la langue à l'intérieur des mairies.

▪ Emploi du breton

Parmi les communes du pays de Pontivy ayant répondu à l'enquête, Bieuzy dit utiliser la langue bretonne lors de célébrations (mariages, baptêmes républicains).

Par ailleurs, la mairie de Pontivy dit utiliser des documents d'information partiellement rédigés en breton ou réellement bilingues. Saint-Thuriau déclare en faire autant pour des dépliants touristiques.

5 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

▪ Promotion de l'emploi de la langue bretonne au quotidien

Un tiers des communes ayant participé à l'enquête (5 sur 14) se déclare prêt à promouvoir l'emploi du breton au quotidien. Mais les initiatives envisagées varient d'une mairie à l'autre.

Ainsi Baud se dit prête à développer la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation.

Bieuzy envisagerait pour sa part une campagne de sensibilisation, la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation, une initiation au breton pour les scolaires et l'emploi de la langue bretonne dans la mairie.

La municipalité de Pontivy déclare souhaiter mettre en place ou développer une campagne de sensibilisation, la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation, des manifestations culturelles en breton et l'emploi de cette langue dans la mairie.

Enfin, la mairie de Guern paraît être la plus motivée du pays puisqu'elle se dit prête à mettre en place ou développer l'emploi de la langue bretonne dans tous les domaines évoqués par l'enquête : une campagne de sensibilisation, des manifestations culturelles en breton, un enseignement bilingue, une initiation au breton pour les scolaires, un enseignement pour adultes, la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation, l'emploi de la langue bretonne dans la mairie et un encouragement des commerçants à mettre en place une signalétique bilingue.

▪ Recenser la demande parentale en enseignement bilingue

Seulement 3 mairies ayant participé à l'enquête se déclarent disposées à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue : Bieuzy, Guern et Saint-Thuriau.

Une telle enquête menée à l'échelle du pays de Pontivy conjointement avec une campagne d'information appropriée pourrait s'avérer utile pour mieux adapter l'offre disponible à la demande existante. Ce type d'initiative est fondamental pour l'avenir de la langue.

L'ensemble de ces données montre que certaines communes du pays de Pontivy prennent **des positions en faveur du développement de la langue bretonne**. Trois d'entre elles (Guern, Pontivy et Saint-Thuriau) se sont d'ailleurs dites intéressées pour rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne afin de voir concrètement ce qu'elle pourraient faire dans ce sens.

On peut cependant s'étonner que les initiatives ne soient pas plus nombreuses dans un pays dont les trois quarts des communes appartiennent à la Basse-Bretagne.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne **Ya d'ar Brezhoneg** a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 27 janvier 2004, 537 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. 8 d'entre eux se situent dans le pays de Pontivy (soit près de 1,5 % des signataires de la campagne).

Tout domaines confondus, citons entre autres Linpac Plastic Pontivy, Houdebine S.A. à Noyal-Pontivy, le groupe sportif Jean Floc'h à Locminé, Kerlen Pondi ou encore Radio Bro Gwened.

2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. Des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes bilingues, de professeurs de breton dans le second degré, de professeurs de breton dans les organismes de cours du soir. Par ailleurs, **Radio Bro Gwened** située à Pontivy emploie des journalistes brittennes. Tout cela représente une vingtaine de postes de travail sur le pays.

3- Vie culturelle, loisirs et sport

▪ Activités extrascolaires pour les enfants

Actuellement, il est proposé aux enfants des écoles bilingues du pays de Pontivy des visites de musées en breton organisées par **Dastum Bro Ereg**. Par ailleurs, l'association **Bugale Melrand** organise des cours de chants bretons pour les enfants. Mais il apparaît que l'offre en activités extrascolaires dans ce pays soit très limitée.

On sait pourtant l'importance, notamment pour les élèves des écoles bilingues, de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Une réflexion est donc à mener sur ce point pour que soient proposées sur ce pays des activités en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles.

▪ Activités pour les adultes

L'association **Bugale Melrand**, qui propose déjà des cours de breton pour les adultes à Melrand, organise par ailleurs des conférences, des randonnées, ainsi que des cours de danse et de chant en breton. L'association **Ar Blañoëh** organise, pour sa part, à Baud des cours de chant en breton.

▪ Théâtre en langue bretonne

En partenariat avec les structures d'enseignement en breton, l'association **Dastum Bro Ereg** (qui est maintenant basée à Pontivy) va mettre en place une manifestation nouvelle dans le pays de Lorient (au sud de celui de Pontivy) : **C'hoariva e Langedig**, qui se tiendra à Languidic pour la première fois au printemps 2004.

Occasionnellement, des représentations de pièces de théâtre en breton peuvent avoir lieu sur le territoire du pays de Pontivy, comme par exemple pour la finale du **Kan ar Bobl** organisée par **Dastum** à Pontivy.

▪ Festivals

A Cléguerec se tient chaque année le **Festival en Arwen** à l'occasion d'un week-end prolongé de la début Mai. Chaque année des milliers d'amateurs de musiques et de danses traditionnelles se pressent sur le site où la langue bretonne est présente par une signalétique entièrement bilingue ou encore par des annonces faites en breton et en français.

4 - Religion

En septembre 2003, l'**évêque de Vannes**, Mgr Gourvès, a édité une lettre pastorale bilingue intitulée *Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'église*. Il y invite tous les services de l'église à "donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses". Il y demande d'autre part à "l'Ecole catholique d'accentuer son effort, de continuer à prendre les mesures utiles pour permettre à tous les enfants et jeunes (...) de pouvoir accéder à cette langue et à cette culture".

Des messes en breton sont célébrées sur le territoire du pays de Pontivy, comme à l'occasion du **pardon de Quelven** à Guern notamment.

5 - Médias

▪ Télévision

Sur le territoire considéré, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 35 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

En plus des émissions diffusées sur la Bretagne administrative (*Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 54 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants) le pays de Pontivy reçoit le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad* (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪ Radio

Sur l'ensemble du pays de Pontivy, le volume horaire cumulé des programmes radiophoniques en langue bretonne est d'environ **50 heures par semaine** en 2003/2004. L'offre de programmes radiophoniques associatifs représente 60 % de l'offre totale des programmes radiophoniques diffusés sur le pays de Pontivy.

Radio Bleu Armorique, radio locale du service public du réseau France Bleu, couvre la majeure partie du pays. Elle propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes).

Radio Bleu Breiz Izel, radio locale du service public du réseau France Bleu, peut être captée sur la partie ouest du territoire. Environ 20 heures de programmes en langue bretonne sont diffusées par semaine, dont une émission quotidienne diffusée de 18h30 à 21 h, et un flash d'information de 5 minutes en langue bretonne (4 fois par jour), *Keleier Breizh*.

Radio Bro Gwened, radio locale associative basée à Pontivy, diffuse environ 30 heures d'émissions en breton (dont 21 heures en breton vannetais). Du lundi au vendredi, Radio Bro Gwened propose ainsi un flash sur l'actualité et quatre émissions quotidiennes: *Liv an amzer* de 7h30 à 9h, *Kreiz mintin* de 11h à 12h, *Pop skeud* de 17h30 à 18h, et *Redek kleuz ha garzh* de 18h15 à 20h. Enfin, une émission est diffusée le samedi de 11h à midi : *Ne vin ket pilet evit Komz*. Le volume horaire des programmes en langue bretonne diffusés sur les ondes est enrichi par les échanges d'émissions qui se produisent entre Radio Bro Gwened, Radio Kreiz Breizh, Radio Kerne et Arvorig FM.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le pays de Pontivy fait preuve de dynamisme vis-à-vis de la langue bretonne, mais il a besoin de renforcer et d'enrichir ses initiatives.

LA PERSONNALITE DU PAYS DE PONTIVY

On remarque que le pays de Pontivy bénéficie d'une **offre** en enseignement du breton et en breton **assez bien adaptée** à la distribution de la population sur le territoire. Mais l'enquête auprès des communes permet de voir qu'un **enrichissement** de cette offre est **possible** dans un certain nombre de communes qui affiche de bonnes dispositions à cet égard. De plus, des vides subsistent encore par endroit (Saint-Jean-Brévelay, Cléguérec, Rohan).

Ceci étant, sorti du cadre de l'enseignement, on constate que relativement peu de choses sont faites en rapport avec la langue bretonne. Des efforts restent donc à accomplir notamment au niveau des diverses formes de **loisirs** et autres **manifestations culturelles** qui redonneraient ainsi davantage de place à la langue bretonne dans la **vie quotidienne**.

Pour terminer, on peut souligner le fait que dans les orientations de la Charte du pays de Pontivy il est notamment proposé de « valoriser la culture et la langue bretonne ainsi que le Gallo » pour répondre à l'Enjeu n°3 : « Une politique de la vie quotidienne par un renforcement des solidarités territoriales ».

POINTS FORTS

L'attente du public en faveur du breton est forte dans le pays de Pontivy. La dynamique des effectifs des écoles bilingues, ou celle des cours de breton au collège en sont des témoignages explicites.

Le tissu associatif du pays de Pontivy est assez bien développé.

Les pouvoirs publics locaux se montrent plutôt bien disposés vis-à-vis de la langue bretonne ; particulièrement en ce qui concerne les municipalités de Pontivy ou Guern pour ne citer qu'elles.

POINTS A AMELIORER

Dans le domaine de l'enseignement, par exemple, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves. Il conviendrait de même d'étudier la question de la mise en place de crèches et de centres aérés bilingues.

Les activités en breton destinées aux enfants et aux adultes sont encore trop peu développées et pas assez diversifiées étant donné la demande potentielle existante. La mise en place d'une entente de pays (comme il en existe ailleurs en Bretagne) pourrait permettre de renforcer les initiatives du tissu associatif dans ce domaine.

Les cours de breton dans le secondaire (particulièrement au lycée) ont besoin d'une amélioration de leurs conditions pratiques.

Une campagne de sensibilisation largement relayée par les municipalités aiderait de toute évidence les cours du soir pour adultes à renforcer leurs effectifs.

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- GOURVES F.M., septembre 2003. Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Eglise. Vannes, 16 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.
- PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.
- PODVIN B., 2003. Charte pour la Langue Bretonne. Rapport, Mairie de Pontivy, 2 pages.

SOURCES DIVERSES

Académie de Rennes
Les associations du pays de Pontivy
Les communes du pays de Pontivy
Conseil Régional de Bretagne
DAO (Deskiñ d'an Oadourien)
Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
Evêché de Vannes
INSEE
Inspection Académique du Morbihan
Rectorat de Rennes
UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)